



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs VÉTÉRAN par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal – FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFJPJ – CR Bretagne PJP – CD 22 PJP

Division : CDC 2

Date : 30 septembre 2018

Lieu : CHATELAIN GERARD

A Equipe n° : 2

A

Club : CHATELAIN GERARD

B Equipe n° : 1

B

Club : TREGUIER

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
CLAUDE COUNY	02243030

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
LE MOIGNE RONAN	02257014

A Composition Équipe A

NOM + Prénom	n° licence	*	n°
COUNY CLAUDE	02243030		1
GUILLEBERT NATHAN	0944866		2
LECLERC JACQUES	02261013		3
SEYRAT HERVE	02256047		4
LEMANCHEC GERALD	02245107		5
ROBILLARD CORENTIN	02245077		6
			7
			8

B Composition Équipe B

NOM + Prénom	n° licence
LE MOIGNE RONAN	02257014
LE GONIDEZ BASTIEN	02236212
VERNHES CLÉMENT	02236216
VERNHES ERIC	2236007
DESNOYERS CYRIL	02236221
SEGUILLON CHRISTIAN	02236198
VOLET WILLIAM	02236206

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO – 06 80 68 95 17 / Roland PYRON – 06 76 88 15 44



ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

A	Club de: CHAMPS SERRAUS	A	B	Club de: TREGUIER	B
----------	--------------------------------	----------	----------	--------------------------	----------

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
											TÊTES à TÊTES
	1	COUNY Claude	13	2-0	2	1	LE ROIGNE Ronan	7	0-2	TÊTES à TÊTES	
	2	Guilleret Mathieu	13	2-0	4	2	Vernhes Eric	4	0-2		
	3	LECLERC Jacques	13	2-0	6	3	Seguillon Christian	9	0-2		
	4	SEYRAT Hervé	13	2-0	8	4	Volet Williams	10	0-2		
	5	ROBILLARD Corentin	13	2-0	10	5	Desnoyers Cyril	0	0-2		
	6	LE NANHIEC Gerald	13	2-0	12	6	LE Gonidec Bastien	4	0-2		
S/TOTAL PTS >			12			S/TOTAL PTS >			0		

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
											DOUBLETES
	1	Couny Claude	8	4-0	3	1	Vernhes Eric	13	0-4	DOUBLETES	
	2	Le Nanhiec Gerald Syrat Hervé				2	DE Vernhes Clement				
	3	Guilleret Mathieu	4	4-0	6	3	Volet Williams	13	0-4		
	4	Leclerc Jacques	4	4-0	8	4	Seguillon Christian	13	0-4		
	5	Corentin Robillard	13	4-0	9	5	LE Gonidec Bastien	0	0-4		
	6	Le Nanhiec Gerald	13	4-0	12	6	LE ROIGNE Ronan	0	0-4		
Joueur remplacé n°1 :						Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 :						Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :						Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :						Joueur remplaçant n°2 :					
S/TOTAL PTS >			4			S/TOTAL PTS >			8		

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
											TRIPLETES
	1	Corentin Robillard	13	6-0	4	1	LE ROIGNE Ronan	4	0-6	TRIPLETES	
	2	GERALD LE NANHIEC	13	6-0	4	2	Le Gonidec Bastien	4	0-6		
	3	MATHIEU Guilleret	13	6-0	8	3	Desnoyers Cyril	10	0-6		
	4	Leclerc Jacques	13	6-0	8	4	Volet Williams	10	0-6		
	5	COUNY Claude	13	6-0	8	5	Vernhes Eric	10	0-6		
	6	SEYRAT Hervé	13	6-0	8	6	Vernhes Clement	10	0-6		
Joueur remplacé n°1 :						Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 :						Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :						Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :						Joueur remplaçant n°2 :					
S/TOTAL PTS >			12			S/TOTAL PTS >			0		

A	TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >	28	A	B	TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >	8	B
----------	--------------------------------	-----------	----------	----------	--------------------------------	----------	----------

Gagnante : Équipe A n° 2 du club de Champs Serraus	Match Nul
Perdante : Équipe B n° 1 du club de Treguier	

Signature Capitaine Équipe **A** Signature de l'Arbitre Signature Capitaine Équipe **B**

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)
En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent de la CDV (ou le délégué s'il a été désigné) * les résultats dès le soir de la rencontre
* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre

Référent CDC 22 : _____

Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 50 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal – FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP – CR Bretagne PJP – CD 22 PJP

Division + Groupe :

CDC 2A

Date : **dim. 30 sept. 18**

Lieu : **LES CHAMPS GERAUX**

A	Équipe n° : 2	A
Club :	PLOURIVO 2	

B	Équipe n° : <input type="text"/>	B
Club :	SAINT CLET	

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence	
LE BOZEC Gaël	022 58148	

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence	

A	Composition Équipe	A	
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
BOUTIN Régis	022 58049		1
CAYET Cyrille	091 07317		2
GOURIOU Pierre	022 58151		3
LASBLEIZ Benjamin	022 58066		4
LE BOZEC Gaël	022 58068		5
ROBIN Henri	022 58148		6
			7
			8

B	Composition Équipe	B	
NOM + Prénom	n° licence		

FORFAIT

* [contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP](#). Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence	
SYMONEAUX Etienne	02217068	

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence	

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : **Etienne SYMONEAUX** – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO – 06 80 68 95 17 / Roland PYRON – 06 76 88 15 44



ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

club de :

A PLOURIVO 2				B SAINT CLET				
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
TÊTES à TÊTES	1		2-0		1			0-2
	2		2-0		2			0-2
	3		2-0		3			0-2
	4		2-0		4			0-2
	5		2-0		5			0-2
	6		2-0		6			0-2
S/TOTAL PTS >					S/TOTAL PTS >			
DOUBLETES	1		4-0		1			0-4
	2				2			
	3		4-0		3			0-4
	4				4			
	5		4-0		5			0-4
	6				6			
Joueur remplacé n°1 :				N° Terrains	Joueur remplacé n°1 :			
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 :			
Joueur remplacé n°2					Joueur remplacé n°2			
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :			
S/TOTAL PTS >					S/TOTAL PTS >			
TRIPLETES	1				1			
	2		6-0		2			0-6
	3				3			
	4				4			
	5		6-0		5			0-6
	6				6			
Joueur remplacé n°1 :				N° Terrains	Joueur remplacé n°1 :			
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 :			
Joueur remplacé n°2					Joueur remplacé n°2			
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :			
S/TOTAL PTS >					S/TOTAL PTS >			
A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > 19 A				B TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > 0 B				

Gagnante : Équipe	A	n°	2	du club de	PLOURIVO (avec 3 points & + 19)	Match Nul
Perdante : Équipe	B	n°		du club de	SAINT CLET (avec 0 points & - 19)	

Signature Capitaine Équipe **A**

Signature de l'Arbitre

Signature Capitaine Équipe **B**

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC
(ou le délégué s'il a été désigné)

Réfèrent CDC 22 :

* les résultats (y compris TàT, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)

* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre

* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre

Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal – FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP – CR Bretagne PJP – CD 22 PJP

Division + Groupe :

CDC 2A

Date : **dim. 30 sept. 18**

Lieu : **LES CHAMPS GERAUX**

A	Équipe n° : 2	A
Club :	PERROS-GUIREC 2	

B	Équipe n° : 1	B
Club :	LANNION 1	

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence	

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence	
MAUZAIZE Quentin	035 07110	

A Composition Équipe A

NOM + Prénom	n° licence	*	n°

B Composition Équipe B

NOM + Prénom	n° licence	
BIANNIC Hervé	029 04823	
CAPRON David	022 20050	
LAGAIN Philippe	022 17194	
MAUZAIZE Didier	044 05126	
MAUZAIZE Quentin	035 07110	
MOULLEC Albert	022 20011	

* [contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP](#). Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence	
SYMONEAUX Etienne	02217068	

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence	

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : **Etienne SYMONEAUX** – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO – 06 80 68 95 17 / Roland PYRON – 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A	PERROS-GUIREC 2	A	B	LANNION 1	B
----------	------------------------	----------	----------	------------------	----------

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
TÊTES à TÊTES	1			2-0		1			0-2	TÊTES à TÊTES
	2			2-0		2			0-2	
	3			2-0		3			0-2	
	4			2-0		4			0-2	
	5			2-0		5			0-2	
	6			2-0		6			0-2	
S/TOTAL PTS >						S/TOTAL PTS >				

	1	2	3	4	5	6	N° Terrains	1	2	3	4	5	6	
DOUBLETES														DOUBLETES
S/TOTAL PTS >								S/TOTAL PTS >						
Joueur remplacé n°1 :								Joueur remplacé n°1 :						
Joueur remplaçant n°1 :								Joueur remplaçant n°1 :						
Joueur remplacé n°2 :								Joueur remplacé n°2 :						
Joueur remplaçant n°2 :								Joueur remplaçant n°2 :						

	1	2	3	4	5	6	N° Terrains	1	2	3	4	5	6	
TRIPLETES														TRIPLETES
S/TOTAL PTS >								S/TOTAL PTS >						
Joueur remplacé n°1 :								Joueur remplacé n°1 :						
Joueur remplaçant n°1 :								Joueur remplaçant n°1 :						
Joueur remplacé n°2 :								Joueur remplacé n°2 :						
Joueur remplaçant n°2 :								Joueur remplaçant n°2 :						

A	TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >	0	A	B	TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >	19	B
----------	--	----------	----------	----------	--	-----------	----------

Gagnante : Équipe	B	n° 1	du club de	LANNION 1 (avec 3 points & + 19)	Match Nul <input type="checkbox"/>
Perdante : Équipe	A	n° 2	du club de	PERROS-GUIREC 2 (avec 0 points & - 19)	

Signature Capitaine Équipe **A**

Signature de l'Arbitre

Signature Capitaine Équipe **B****RÉSERVES****En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)****En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.**Le club recevant doit transmettre au référent du CDC
(ou le délégué s'il a été désigné)

Réfèrent CDC 22 :

* les résultats (y compris TàT, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)

* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre

* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre

Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com